

et la sécurité de tous. L'interdépendance exige une confiance mutuelle poussée et indiscutable, et il faut au premier chef la préserver. Le Canada pense que le meilleur moyen de protéger la foi qui nous unit est d'organiser des consultations fréquentes et d'une franchise absolue.

Consultations politiques

Le Gouvernement canadien a souligné sans se lasser l'importance de consultations politiques entre partenaires de l'Alliance; nous voyons avec satisfaction les progrès accomplis. Aujourd'hui les États membres n'adoptent pas de ligne de conduite définie ou ne font pas de déclarations politiques dans des domaines qui peuvent toucher l'Alliance sans consultations préalables.

Nous pensons que les États membres demeureront fidèles à cette formule; nous sommes prêts à croire qu'ils sentent de plus en plus vivement leurs responsabilités quant à ces consultations. Au cours des derniers mois, des entretiens de ce genre ont été particulièrement fructueux en ce qui concerne le problème de Berlin et à l'époque des conférences de Genève.

D'autre part des échanges de vue fort utiles ont eu lieu quant à des problèmes variés, se posant en dehors de la zone propre de l'OTAN mais pouvant avoir des répercussions sur les intérêts des États membres, ou de l'Alliance considérée comme un tout. Nous savons bien que ces consultations ne visent pas à l'énoncé d'une politique unique de l'OTAN s'appliquant à des régions excentriques, ni à l'élargissement des obligations des États membres. Il s'agit plutôt de débattre des problèmes communs, afin de permettre à chacun des gouvernements de l'OTAN d'élaborer sa politique nationale, en tenant compte des points de vue et des préoccupations de ses partenaires. Je suis sûr que tous les délégués ici présents partagent cette conviction.

Le mécanisme de l'OTAN

C'est tout à la gloire de ses auteurs que le Traité puisse encore aujourd'hui résoudre les problèmes de l'heure aussi bien qu'il y a dix ans. Sachons profiter de cet instrument. Récemment nous avons cru voir que certains membres de l'Alliance songent à élaborer un mécanisme spécial de consultations régionales, en dehors du cadre de l'OTAN. En règle générale, nous sommes en faveur de tous les échanges internationaux et nous faisons largement usage de nos propres mécanismes de contacts bilatéraux ou multilatéraux. Toutefois nous craindrions que ces consultations spéciales tendent à remplacer ou à paralyser les entretiens politiques au sein du Conseil. Nous serions navrés de constater que cette formule puisse déterminer d'avance l'attitude de certains États membres sur des problèmes intéressant toute l'Alliance. Nous espérons que d'autres pensent comme nous et qu'on évitera des décisions qui affaibliraient la portée des consultations tenues dans le cadre de l'OTAN.

Au cours des semaines prochaines, le Conseil va se transporter dans ses nouveaux locaux. Le rythme des consultations sera sans doute accéléré par la présence sous un même toit de tous les délégués, du secrétaire général et de son personnel. Il est normal que désormais certaines délégations permanentes se